

Chapitre 4

La dimension socio-économique dans les politiques de population et de développement dans la région arabe*

Ce texte essaie de saisir, au-delà des hétérogénéités et des disparités, ce qui, dans le Monde arabe semble commun tant dans les caractéristiques socio-économiques que dans les démarches adoptées durant les deux phases que l'on peut délimiter. La première correspond à la mise en place de l'économie pétrolière et de rente. Elle se caractérise par des politiques de croissance fortement extensives. Les politiques agricoles et alimentaires menées voient croître la dépendance alimentaire, tandis que les politiques sociales et redistributives confortent un type d'Etat spécifique. Elles renforcent les tendances populationnistes tandis que les migrations internes et externes se font intenses. L'effritement de la rente, suite aux contre-chocs pétroliers et le surendettement, font émerger de nouvelles perceptions tant des problèmes de population que de développement. P.A.S. et explosions urbaines contribuent à l'émergence de nouvelles logiques marchandes où prime l'informel. La transition vers l'économie de marché pose le rôle des acteurs dans une vision élargie. La transition démographique longtemps retardée s'amorce et/ou se conforte dans la plupart sinon tous les pays arabes, à des rythmes plus ou moins rapides

Introduction

Le monde arabe¹ est l'héritier d'une des plus grandes civilisations antérieure à celle qui inventa le « développement » techniciste et rationaliste comme forme supérieure du bonheur terrestre mesuré à l'aune de la consommation. Au tournant des années 1990, l'ensemble des pays le constituant va se lancer dans des politiques de développement tout azimut.

Les politiques économiques et sociales mises alors en œuvre recouvrent alors deux périodes distinctes.

* Communication initialement présentée au 2^e Congrès de population arabe au Caire - fortement remaniée et développée. Elle devait être publiée dans la revue *Tiers-Monde*. Elle a bénéficié de lecture et suggestions de la part des professeurs S. Latouche et C. Chaulet que je remercie vivement. Alger, février 2000.

La première, celle des indépendances fraîchement acquises, des revendications nationalistes et des constructions nationales, est marquée par les mirages du « développement », de la « révolution » et du « socialisme », censés produire rapidement et sans douleur le bien-être matériel et la répartition équitable. Le credo, la foi développementiste sont alors à leur apogée et se traduisent par une série de pratiques du développement qui vont lancer les pays arabes à la quête de la « modernité » à travers industrialisations et transfert de technologies, réformes agraires et restructurations foncières majeures, scolarisations massives... toutes productrices de bouleversements intenses à tous les niveaux.

Bien entendu, des nuances, des clivages et des correctifs sont à apporter à cette toile de fond qui domine l'ensemble de cette phase portée par le nationalisme et l'activisme politique. C'est la phase des certitudes du développement et d'un laïcisme implicite où une lecture non dite de l'Islam est opérée pour les besoins de la modernité et du développement.

Suit alors un retournement plus ou moins brutal : c'est pour la plupart des pays une phase de reflux où des pratiques tout à fait singulières, et à l'opposé de celles qui ont prévalu jusque là, vont se développer avec des types d'informel inédits. On assiste à la remontée d'un Islam bruyamment militant, en fait d'un islamisme politique, lecture explicite et antithétique à la première... (Oufriha 1988).

Les politiques économiques (proprement dites), des pays arabes telles que perçues et mises en œuvre dans les décennies 1960 et 1970 reposent sur le credo développementiste et modernisateur. Deux postulats fondamentaux s'étaient alors plus ou moins imposés sur le plan mondial dans la recherche de solutions rapides aux problèmes du sous-développement, en particulier chez des auteurs latino américains, comme A. Gunder Frank, ou arabes comme Samir Amin (1977-1978-1986). Le Monde arabe n'y échappera pas globalement même si on peut y distinguer deux catégories de pays : Les « révolutionnaires » et les « modérés » qui vont procéder à des applications différenciées des "recettes" du développement.

- Le développement peut, et doit être le fait de l'Etat pour trois raisons majeures : la défaillance ou l'inexistence du marché généralisé, et en particulier du marché du capital, la nécessité de réformes structurelles préalables et la capacité de l'Etat d'allouer les ressources, au mieux, du développement.
- Le développement doit viser la rupture des relations de dépendance vis-à-vis des pays capitalistes développés et du marché mondial pour mettre fin à l'échange inégal (Samir Amin 1978-1986). Le problème majeur semblait être celui de l'accumulation du capital (Hirshman), et donc de la mobilisation et de l'affectation d'une épargne interne ou externe. Le taux de croissance de la PIB semblait constituer l'indice synthétique majeur de la croissance et du bien-être. Mis en avant par les théoriciens de la

croissance, il n'a pas subi à cette période de critiques de la part des théoriciens du développement. Cette analyse globale de sortie du sous-développement et de la division internationale du travail (DIT) qui lui avait donné naissance va se traduire dans l'ensemble des pays arabes par des variantes de la politique d'import- substitution. Fortement protégées de l'Extérieur, ces politiques s'accompagneront, le plus souvent, de mesures désincitatrices voire prohibitrices de capitaux étrangers.

Elles vont se dérouler dans un contexte international, marqué par la forte augmentation du prix du pétrole, suite à l'action concertée des pays exportateurs regroupés au sein de l'OPEP, qui va procurer des ressources accrues à certains. Par ailleurs, l'abondance des capitaux cherchant à se placer au niveau du système financier international et les taux d'intérêt négatifs en termes réels vont inciter à l'endettement ceux pour qui les ressources ne sont pas suffisantes. Les pays arabes semblent constituer une nouvelle catégorie de pays riches : « les pays pétroliers ». En fait, leurs économies et leurs sociétés vont être profondément remodelées, directement et indirectement, par l'économie du pétrole et de façon plus large de la rente pétrolière. Les structures productives et les logiques de fonctionnement antérieures vont en être profondément affectées. En matière de population, la période semble dominée par le refus, explicite ou implicite, du contrôle et/ou de la limitation des naissances, voire même par des politiques franchement populationnistes dans certains cas. La Tunisie fait alors figure d'exception par la précocité de son souci régulateur. C'est que beaucoup de pays sont (pour les plus riches en particulier) ou se sentent dépeuplés (Courbage 1996). Ceux dont la densité de population est alors forte ont devant eux des possibilités migratoires interarabes (vers le Moyen Orient et particulièrement les pays du Golfe) ou vers l'Europe (Maghreb), mais les mouvements migratoires sont aussi d'ordre interne et sont alors dominés par l'exode rural, qui va induire rapidement une urbanisation explosive.

Les deux contre-chocs pétroliers (principalement celui de 1986) marquent un retournement brutal de la conjoncture extérieure. Le prix de la principale matière première exportée par la Région s'effondre de façon durable. Il y a alors une détérioration brutale des termes de l'échange qui contracte de façon drastique les ressources, dans un contexte de forte hausse des taux d'intérêt mondiaux. Un ensemble de crises majeures secoue les pays arabes, plus spécialement ceux qui s'étaient lancés dans des politiques ambitieuses et volontaristes, et de façon plus générale, ceux qui se sont le plus endettés. Ils vont progressivement devoir adopter des plans d'ajustements structurels, nouvelle version des politiques économiques, et dont les postulats de base sont à l'opposé de ceux précédemment adoptés. Le marché et l'ouverture sur l'extérieur constituent les deux fondements des nouvelles politiques macro-économiques tendant à résorber les déséquilibres, externes (endettement) et internes (inflation) par des politiques budgétaires et monétaires

fortement restrictives. L'exportation de produits, autres que le pétrole, devient un objectif majeur, plus ou moins bien amorcée selon les pays, même s'il est proclamé partout...

Les inflexions, voire les retournements doctrinaux et politiques en matière de population s'étaient opérés bien avant, sous la pression du nombre et des charges récurrentes, induites par un large spectre de politiques sociales très généreuses, résultant plus de politiques distributives et redistributives que de progrès productifs décisifs. La transition démographique plus ou moins largement entamée, et donc avec plus ou moins de retard selon les pays, est générale et profonde en 1995 (Courbage 1997).

La fécondité, bien qu'encore élevée dans certains pays, enregistre des décélérations parfois brutales et inattendues comme c'est le cas par exemple en Algérie (Oufriha 1997) et de nombreux paradoxes sont mis à jour (Courbage 1979). Mais, les problèmes de « pression » démographique se posent alors dans des contextes économiques marqués par la pénurie de ressources. Les transitions de fécondité dans les pays arabes divergent dans leurs rythmes, leurs temporalités et les processus économiques et sociaux qui les accompagnent (Tabutin 1986, 1992); (Fargues 1996); (Courbage 1993, 1996, 1997).

Dans ce papier, nous parlerons d'économies des pays arabes et non d'économie arabe, car cette approche semble trop réductrice.

Cependant, le fait même de vouloir parler d'un ensemble très vaste, hétérogène et composite par bien de ses aspects, nous oblige à sacrifier les détails spécifiques et les nuances propres à chaque pays.

Nous essayerons de dégager les conséquences majeures des politiques mises en œuvre. En effet, du fait d'un substrat culturel² similaire qui s'exerce dans tous ces pays, on peut identifier un certain nombre de caractéristiques économiques et sociales, de phénomènes structurants et de lignes de force qui caractérisent cette Région, au delà des clivages que l'on peut mettre à jour. Nous articulerons notre réflexion autour des deux grandes périodes très sommairement délimitées. Nous essaierons de préciser le contenu des questions économiques majeures qui se posent alors et leurs retombées sur la population.

Du développement de l'économie au développement de la population ou les conséquences de l'économie pétrolière

Les politiques de « développement » ont mis en place :

- (1) Des modèles de croissance extensive, fondée sur la valorisation des ressources naturelles qui ont très peu absorbé de main-d'œuvre et ont débouché sur des économies de rente.
- (2) Des politiques agricoles et alimentaires qui ont fait échouer les tentatives d'intensification et se sont soldées par la dépendance alimentaire.
- (3) Des politiques sociales et redistributives qui ont conforté un type d'Etat particulier, dont les ressources ne proviennent pas des efforts productifs de sa population, et donc de prélèvements fiscaux sur cette dernière.

L'ensemble des processus ainsi enclenchés, s'il provoque de fortes migrations internes et externes, aboutit à deux conséquences majeures du point de vue de la population :

- (1) Un renforcement des tendances populationnistes et de la forte fécondité en phase d'urbanisation rapide. Les taux d'accroissement en résultant seront d'autant plus élevés que les baisses de mortalité, largement entamées par la plupart des pays, seront accélérées par les politiques de santé mises alors en œuvre de façon généralisée.
- (2) Une faible absorption de la main-d'œuvre que traduit la faiblesse des taux d'activité globaux (mais surtout féminins).

État, rente et société

Dans tous les pays du Sud, cette période est marquée par le primat de l'interventionnisme étatique et de la planification.

Les pays du Monde arabe n'y échapperont pas. Mais, deux caractéristiques majeures en expliquent la tonalité particulière: la « surdétermination par le politique » et « l'économie de la rente ».

La « surdétermination par le politique » (Chatelus 1993) semble beaucoup plus forte et plus accentuée qu'ailleurs. Un grand nombre de décisions stratégiques obéissent plus à des considérations politiques (internes ou externes) qu'à des nécessités économiques, du fait de l'importance des enjeux stratégiques et des conflits qui n'ont cessé d'agiter la Région. On note une présence étatique extrêmement forte, abstraction faite des régimes politiques, des références idéologiques et des politiques concrètes.

Cet « Etat importé » (Badie 1992) en arrivera à contrôler l'essentiel des rouages et des activités économiques dans les pays qui se sont proclamés pendant un

temps socialistes, mais aussi les autres... Que ce soit en termes de revenus, d'investissements ou d'emplois, tous les chiffres disponibles montrent cette prééminence directe de l'Etat dans l'économie, qui « fait » lui-même, plus qu'il ne fait faire, par des agents économiques décentralisés.

En effet, l'investissement, et donc la formation brute de capital fixe, tant dans sa classique dimension d'infrastructures que dans celle de création d'entreprises, a été largement son fait.

Son rôle d'employeur principal ne découle pas uniquement de son rôle « d'Entrepreneur Général du Développement » (Hamel). De façon plus large, il va contribuer à la création d'emplois par sa politique d'extension des services publics, (éducation, santé, transport...) et la mise en place d'administrations pléthoriques, qui ont constitué pendant longtemps le débouché et le déversoir des nouveaux diplômés.

Cette situation, bien qu'en relation directe avec la rente pétrolière, ne peut lui être totalement imputée.

« L'économie de la rente »

Elle résulte d'un certain nombre de phénomènes : l'accroissement du prix du pétrole, la vague des nationalisations et de prises de contrôle des sociétés concessionnaires dans les années 1970, (Algérie, Irak, Libye, Abou Dhabi, Qatar mais aussi et curieusement, on oublie souvent, Arabie Saoudite) avaient provoqué un retournement de la situation, analysé comme un « choc », ayant réussi à bouleverser le rapport des forces régissant l'économie pétrolière mondiale. Un groupe privilégié de pays exportateurs était arrivé à changer le prix international, par le contrôle de l'offre, grâce à un système efficace de cartellisation. Cette stratégie n'a pu aboutir que grâce à l'aide directe, mais surtout indirecte des U.S.A. dans la mesure où elle rencontrait fondamentalement leurs intérêts vitaux. En effet, les Etats-Unis avaient vu croître leur dépendance pétrolière au cours des années 1960 et, seul un fort relèvement des prix pouvait permettre de relancer leur industrie pétrolière qui reposait, pour une très large part, sur une multitude de petits gisements à faible productivité et donc à prix de revient beaucoup plus élevés que ceux prévalant dans les grandes zones pétrolières exportatrices.

La nature et l'importance des revenus procurés par les ressources pétrolières font que, progressivement, de façon directe ou indirecte, les économies des pays arabes vont obéir à la logique de circulation et des revenus procurés par la rente pétrolière. Cette dernière va l'emporter sur les préoccupations productives. En effet, on peut qualifier de « rente » des revenus dont le volume et l'orientation ne résultent pas directement d'une activité productive. Ceux-ci résultent d'une valorisation externe (et donc échappent au contrôle et aux décisions internes) d'une *ressource naturelle, non renouvelable et non reproductible, sur le plan physique et donc*

non pérenne, mais dont le rendement économique est très aléatoire du fait tant de la volatilité de son prix que du cours de la monnaie internationale (dollar) dans lequel il est libellé.

Son volume est d'abord mesuré en termes de ressources d'exportation. Mais, constituant bientôt l'unique ressource extérieure de beaucoup de pays, elle aura induit une *spécialisation internationale appauvrissante et une plus grande vulnérabilité, à long terme*, vis-à-vis du marché mondial. Il peut-être saisi ensuite, au niveau de la part, souvent prépondérante, que constitue la fiscalité pétrolière dans le budget des Etats et de façon plus générale, à travers la part du Produit intérieur brut (PIB), issue de l'activité pétrolière.

Cette manne « tombée du ciel » va finalement, se révéler fortement déstructurante pour des économies qui ont très peu de capacités d'utiliser cette énergie sur place. Ceci est aggravé par le fait que les hydrocarbures n'ont pas constitué les matières premières de base des tentatives d'industrialisation (Sid Ahmed 1989). Un certain nombre d'auteurs ont mis en évidence une logique macro-économique de la rente, en général, et de la rente pétrolière en particulier. On peut repérer deux courants : L'un structuraliste avec des auteurs comme Mahdy, Fékrat, Amuzegar et Sid Ahmed, et l'autre néo-classique avec Cordeen. Ils concluent tous deux à l'existence d'effets pervers de la rente : C'est le fameux « dutch disease » ou « syndrome hollandais ». En effet, la rente tend à neutraliser, voire à faire obstacle aux effets d'induction et de multiplication du secteur externe sur le reste de l'économie. De plus, les technologies, mises en œuvre dans l'industrie pétrolière, gazière et pétrochimique sont très fortement capitalistiques, et donc incorporent très peu de main-d'œuvre. Très fortement sophistiquées et complexes, elles ont peu d'effet moteur dans un environnement pauvre scientifiquement et technologiquement et, de façon plus large, professionnellement.

Cependant, si la rente provoque une augmentation générale des revenus, elle a un effet plus massif sur le niveau général des prix, ce qui provoque un effet d'inhibition qui s'oppose au développement de toutes les autres activités économiques. L'effet de freinage étant d'autant plus important que le secteur pétrolier s'hypertrophie. On en arrive alors, dans les situations extrêmes, à la *pétrolarisation totale de l'économie*.

Il en résulte une logique anti-productive en situation de « prospérité d'importation ». Les comportements des groupes et individus, dans la recherche de ressources vont se détacher de l'activité productive pour se porter sur la recherche de places et rôles dans les circuits de circulation et de répartition issus de la rente. Cela ruine tout développement d'esprit d'entreprise locale ou de mobilisation productive des ressources domestiques de main-d'œuvre et de capital pour la satisfaction des besoins. Bref, la rente et sa redistribution, induisent et confortent un Etat « néo-patrimonial » (Addi 1990a et b), fortement déconnecté de sa société et de ses activités productives.

Cet Etat, plus ou moins « sorcier » (Hours 1988) « démiurge » (De Villers 1987) et « socialo-providence » (Oufriha 1990) selon les régimes politiques et économiques mène une politique, généreuse et insouciant de distribution d'avantages sociaux qui n'ont rien à voir avec l'effort productif de sa population. Elle va se révéler à long terme fortement contre-productive. En effet, le concept de justice sociale semble avoir joué tout au long de ces années « le rôle de principe fondateur de toute une politique tournée vers l'égalité » (Sid Ahmed 1993). Principe généreux et que l'on ne saurait récuser, à condition qu'il ne soit pas dévoyé et qu'il ne s'oppose pas trop à celui d'efficacité.

En effet, différents auteurs ont analysé, de façon fine, les mécanismes mis en place pour réduire les inégalités et redonner plus de chances aux catégories défavorisées mais qui se sont soldés, par plus d'inégalités mais surtout une inefficacité généralisée. On peut plus spécialement les repérer à certains niveaux :

- au niveau de la politique des prix : fixés trop bas, ces prix ne couvrent même pas les coûts de production. Ils désincitent les producteurs (produits agricoles, loyers, transports...) et incitent à la surconsommation et aux gaspillages de produits souvent largement importés. Les couches salariales et urbaines, voulant se nourrir et vivre à bon marché, ont ruiné leurs agricultures ;
- au niveau de la politique de gratuité : scolaires, sanitaires, etc. ,
- au niveau de la politique familiale : allocations familiales et autres avantages sociaux, tels que indemnités pour femmes au foyer... Pour un pays comme l'Algérie, l'héritage français en la matière a été très lourd, par l'importance de la législation et de la protection sociale conçue et mise en place pour les Européens. La volonté de « justice » et des ressources accrues vont se traduire par un mimétisme outrancier qui accentue ces prestations et alourdit le coût du travail de façon considérable (Oufriha 1980, 1996). Par ces divers mécanismes, les coûts de l'enfant aussi sont très largement pris en charge par l'Etat, ce qui n'incite pas à en limiter le nombre, particulièrement chez les classes pauvres et populaires. Ce raisonnement fondé sur des considérations économiques doit, cependant, être tempéré par des analyses sociologiques qui mettent en avant la nécessité de l'antériorité de la sécurité matérielle (même relative) à toute attitude de prévoyance permissive du contrôle des naissances. (C. Chaulet, observation orale à la lecture de cette communication) ;
- au niveau de la politique de subventions aux produits de consommation alimentaire jugés de base, et donc destinés principalement aux couches populaires et/ou ouvrières. Pour un certain nombre de pays, ce sont les prémisses ricardiens qui servent à la justification de telles politiques, dans des contextes totalement différents, voire opposés.

Ceci va aussi découler de la politique des sureffectifs au sein des entreprises publiques et de la pléthore des personnels administratifs qui vont constituer un des lieux et des canaux privilégiés de la redistribution de la rente. Certains pays n'en disposant pas, en ont indirectement bénéficié, suite aux vastes mouvements migratoires internes à la région : c'est le cas en particulier de l'Égypte et du Liban et de leurs vastes diasporas.

Cette hypertrophie de l'État, de ses services et de ses prérogatives va contribuer à atrophier les capacités productives antérieures mais échouera à promouvoir de nouvelles logiques productives. Le « dutch disease » ou « syndrome hollandais » a, dans ces conditions, été amplifié dans ses effets pervers : gaspillages généralisés et esprit rentier en semblent être les symptômes les plus apparents. Les blocages engendrés par la logique allocative de la rente semblent rendre plus difficile l'objectif de la préparation de l'après pétrole dans beaucoup de pays³. En effet, dans ce type de structures et de logique ce n'est pas la croissance apparente du secteur pétrolier interne qui est le plus important pour le développement économique mais son degré d'internalisation (ou pas) et le rythme auquel il s'opère. L'élément crucial, réside dans la capacité de création de sa propre base d'accumulation et de progrès techniques endogènes. Autrement, la croissance continuera à revêtir la forme d'une conversion « d'un capital financier » en un « capital physique » (Fékrat 1979). Finalement, la rente pétrolière n'a pas aidé à opérer des transformations économiques et sociales « progressives » dans le sens ou l'analyse A Sauvy, dans sa « Théorie générale de la population », mais elle a suscité, au contraire, des transformations « régressives » (selon la terminologie du même auteur) sur le plan économique à tout le moins. D'où, alors, la montée des contestations qui, de l'économique, vont vers le social et débouchent sur le politique et la violence.

Industrialisation, dotation de facteurs et nouvelle spécialisation internationale

« Rejetée », « empêchée » par les pouvoirs coloniaux, l'industrialisation a été perçue par les nouvelles élites en ascension comme le remède miracle contre le sous-développement et la dépendance... et sera, de ce fait, privilégiée. Elle fonctionnera pendant un certain temps comme « Mythe » ou « Utopie » mobilisatrice. L'objectif central, affiché, étant de convertir *l'argent du pétrole* et des revenus extérieurs en général, en une *base industrielle diversifiée*. Même si les moyens utilisés et les mécanismes mis en place ont varié selon les régimes et les périodes, ce mythe a souvent privilégié un certain type d'industries qualifiées « d'industrialisantes » par une pléiade d'économistes du développement : F. Perroux, M. Byé, G. Myrdal et théorisées plus spécialement par G. Destanne De Bernis.

En fait, il ne représente qu'un avatar d'un mythe plus large d'origine marxiste et pour qui le développement est forcément basé sur la promotion des industries lourdes, c'est-à-dire à fort coefficient de capital.

Au delà des divergences d'approche (biens amont, aval ou intermédiaires), cette attitude est fortement dominée par des politiques d'investissement. De quelque façon qu'on le mesure, l'effort d'accumulation est énorme. Il est excessif, dans la mesure où s'il traduit souvent des choix délibérés en faveur d'industries hautement capitalistiques – même dans les secteurs et les industries comme le textile, où l'éventail des techniques est relativement ouvert (Djefflat et Oufriha 1986) ; il est surtout signe de coefficients marginaux de capital excessifs. Ce développement, par un capital totalement importé, et non par le travail (au moins partiellement...), va s'avérer finalement très coûteux. Ce sont, en fait, des politiques de refus implicite de prise en considération de la dotation relative des deux facteurs de production : capital et travail. Elles prennent le contre-pied des théories de la spécialisation internationale, fondée sur la dotation factorielle et tentent d'organiser les rémunérations de ces facteurs qui ne correspondent pas à leur rareté relative. Il va en résulter des distorsions considérables dans l'utilisation de ces ressources. Alors que le travail est, du fait de la pression démographique, le facteur de production le plus abondant, il est, par suite des politiques salariales et sociales (compte tenu de sa productivité) et des choix technologiques largement éliminés (ou désincités) des processus de production. Le « cadeau démographique », au sens économique mais aussi démographique, qui aurait pu constituer une chance et une opportunité a été de ce fait court circuité. Au contraire, le mode de fonctionnement des économies arabes a tendu à rendre artificiellement bon marché le capital (importé), supposé être implicitement élastique. Ceci, sans compter la politique des taux d'intérêts, négatifs en termes réels, pour encourager l'investissement. Le choix des filières, le choix des industries et le choix des technologies, fortement capitalistiques, se sont souvent combinés au rejet de l'activité privée et de la P.M.E. pour accentuer le « rejet » du facteur « travail » produit par ailleurs en abondance. Les cas extrêmes étant représentés par les pays « socialistes » et fortement industrialistes, version « grandes industries » !

On a, de ce fait, encouragé les techniques de production capital-using et/ou labor-saving, quand on ne les a pas délibérément choisies. On a fait fonctionner globalement les économies au détriment de l'incorporation du travail : d'où partout la faiblesse de la population active et des taux d'activité malgré des taux d'investissements considérables... et la rapide remontée du chômage (volume et taux) dès que les taux d'investissement faiblissent... Ceci étant plus particulièrement net dans certains pays.

Il faut alors noter que la croissance démographique n'est pas forcément en soi un handicap. Elle a pu être, par le passé, analysé comme un facteur de puissance et de richesse par un auteur comme Bodin, et servir d'ancrage théorique à des attitudes populationnistes. De nos jours et dans les pays du Sud-est asiatique, elle a soutenu et accompagné le processus d'industrialisation et de décollage

économique. Mais, ces pays ont joué systématiquement sur les avantages comparatifs basés sur l'abondance de la population qui a été massivement intégrée dans des processus productifs fortement intensifs en travail, moyennant des coûts salariaux faibles (salaire + avantages sociaux) compte tenu de leur productivité, lesquels ont déterminé des coûts de production faibles. Ils ont fait jouer les ressorts économiques tels que postulés par la théorie néo-classique et en particulier le théorème Heckscher-Ohlin Samuelson mais en *construisant* une bonne spécialisation et une insertion dynamique dans la DIT⁴ qu'ils ont contribué à modifier fondamentalement. Ils ont combiné de façon pragmatique et astucieuse : *stratégies basées sur l'exportation*, mais aussi et au préalable *l'import – substitution, libéralisme et protectionnisme, marché et Etat fort de développement*.

La croissance démographique ne devient vraiment un handicap que quand les politiques économiques et les spécialisations choisies échouent à intégrer la main-d'œuvre et donc que les processus d'intensification du travail n'ont pas lieu. L'échec est encore plus cuisant si les filières et les industries de biens capitaux, censées augmenter la productivité du travail échouent de façon intrinsèque et/ou participent à la mise en place de spécialisations en perte de vitesse sur le plan international, comme c'est le cas pour la sidérurgie par exemple.

Finalement, si l'augmentation du prix du pétrole a renchéri (un peu) les coûts de production des pays développés, elle leur a, en même temps, ouvert des *débouchés* à la mesure (et plus) des ressources procurée aux pays arabes dans la mesure où :

- les politiques d'industrialisation se sont soldées par des importations massives de biens d'équipement et de biens intermédiaires de toutes sortes, *faisant fonctionner l'accélérateur au niveau des pays fournisseurs*. Elles ont constitué de ce fait un puissant mécanisme *d'exportation de l'emploi* (Oufriha 1990) ;
- elles ont contribué à la destruction massive d'emplois artisanaux ;
- l'augmentation du niveau de vie et la déstructuration des agricultures ont induit des volumes d'importations, de plus en plus élevés, en particulier de biens alimentaires qui ont tendu à devenir structurels ;
- des volumes considérables d'emplois agricoles ont été ainsi perdus. On a là, le second mécanisme d'exportation d'emplois ;
- de plus, une partie des ressources ainsi procurées va se trouver « placée » dans les banques de pays industrialisés. qui vont les re-prêter, en partie, à d'autres pays arabes (Valmont 1993). D'où une masse considérable d'emplois « exportés » par ces types d'importation et de fuites de capitaux ;
- enfin, last but not the least, l'augmentation des revenus des Etats s'est soldée par des achats massifs de matériels militaires pour lesquels, certains pays arabes sont devenus les plus gros importateurs mondiaux.

L'examen, de la structure des importations et des exportations, à l'issue de ces politiques, est fortement révélateur de la nouvelle spécialisation internationale des pays arabes. La structure des exportations, reflète au-delà des discours le choix des filières adoptées et des politiques concrètement menées. Elles sont globalement dominées par les exportations de pétrole et de gaz dans les pays les plus abondamment dotés de cette ressource (Golfe, Irak, Algérie, Libye...).

Les pays les moins pétroliers, par contre, semblent avoir entamé plus rapidement des politiques de diversification des exportations : tourisme, textiles, produits agro-alimentaires (Maroc, Tunisie, Egypte...). La structure des importations traduit la forte dépendance à l'égard de certains biens intermédiaires et capitaux, une dépendance alimentaire et pharmaceutique plus ou moins alarmante selon le cas, bref des niveaux d'importation qui semblent incompressibles. Cette dépendance envers les technologies et les biens d'équipement complexes est une des conséquences de l'import-substitution, mais traduit surtout l'incapacité des décideurs publics à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie d'insertion productive dans les canaux porteurs de la Nouvelle Division Internationale du Travail basée sur les nouvelles technologies de l'information et toute la gamme des produits et des services qui incorporent de plus en plus de matière grise et de compétences professionnelles, et de moins en moins de matières premières, voire, des matières et des matériaux totalement nouveaux et issus précisément des efforts de recherche (Sid Ahmed 1993). Le meilleur exemple de politique économique basée sur ce type de stratégie se trouve – hélas – dans un pays (Israël) planté géographiquement dans le Monde arabe, mais n'en faisant pas partie et dans une position telle qu'il ne peut se poser comme facteur d'entraînement, alors qu'il constitue par bien des aspects un facteur de blocage. En effet, « si les exportations d'Israël sont constituées à l'heure actuelle de 93 pour cent de produits industriels dont certains de haute technologie ce n'est évidemment pas un résultat de l'avantage comparatif de l'économie israélienne, placée dans des conditions naturelles semblables à celles de ses voisins ». (Benachenhou 1998), mais bien de politiques publiques systématiques de *construction d'avantages compétitifs basés sur le financement et l'orientation de la recherche dans des buts économiques précis, couplés à un marché interne militaire important mais largement approvisionné par la production nationale et non de l'importation.*

Alors que le commerce des produits manufacturés, source de nombreux emplois, directs et indirects, constitue actuellement 80 pour cent des exportations mondiales contre 55 pour cent en 1960, les pays pétroliers arabes en semblent absents. De même, qu'ils le sont de tous les nouveaux secteurs à la base de la nouvelle DIT : informatique, communication, électronique fortement capitalistiques, mais surtout valorisateurs de la matière grise et donc supposant des systèmes éducatifs performants en particulier, dans leurs aspects universitaires. Condition nécessaire, mais non suffisante, s'ils ne sont pas étroitement connectés à l'ensemble des activités productives (Salomon 1994).

En effet, même les pays les plus volontaristes n'ont pu aller au delà de la première transformation des hydrocarbures et descendre la filière vers les produits de 2^e et 3^e génération. Alors que, au moins deux d'entre eux (Arabie Saoudite et Algérie) sont devenus les deux plus gros importateurs nets de produits pharmaceutiques et alimentaires du Tiers-Monde. Enfin, l'incapacité de la Région à promouvoir les industries de l'avenir a fait obstacle à l'émergence d'un puissant secteur des services intellectuels dont le rôle primordial dans la création d'emplois haut de gamme, constitue la donnée fondamentale des deux dernières décennies (Sid Ahmed 1993).

Destruction de l'agriculture et dépendance alimentaire

Globalement, les pays arabes sont faiblement dotés en terres arables et en eau. Les problèmes d'irrigation, suite à l'aridité et à la salinité des sols, sont nombreux dans des contextes de fragilité et de dégradation accélérée des écosystèmes et des milieux naturels. La prééminence accordée à l'industrie lourde... et aux nouvelles couches urbaines ont eu pour pendant... la négligence, « l'insuffisance » des investissements affectés à l'agriculture, voire l'étouffement de cette dernière (Tiano 1997), et donc un exode rural massif et amplifié qui va grossir les périphéries urbaines et contribuer à l'asphyxie et à la dégradation physique des villes. Ils signent aussi, dans certains cas, l'arrêt de mort des anciennes citadinités (Hadars). Il est bien évident que cet exode est plus ou moins important, selon les pays et les périodes. Il comporte aussi une certaine dose d'urbanisation n'ayant pas donné lieu à migrations et peut parfois résulter de changements de définitions statistiques. Il n'en demeure pas moins massif.

Après une à deux décennies de cette politique de « développement », l'agriculture ne constitue plus le principal secteur d'activité, celui où se concentre l'essentiel de la population active. L'emploi agricole partout en régression, de façon relative et absolue, l'est de façon plus accentuée dans les pays qui bénéficient le plus de ressources pétrolières ou qui ont été les plus « industrialistes ». En Algérie, ce taux est passé de 67 à 25 pour cent entre 1960 et 1980. En Libye, il a régressé de 53 à 19 pour cent pour la même période. Cependant, si les campagnes « expulsent » leur trop plein d'hommes, suite à une croissance démographique qui y est plus importante que dans les villes, ces personnes ne trouvent pas toujours à s'employer ailleurs..., et l'agriculture n'augmente pas pour autant la productivité de l'hectare de terre. C'est sans compter que les superficies agricoles utiles (SAU) (globales et par tête d'habitant) le plus souvent régressent, par suite de mécanismes complexes où le surpâturage, la déforestation, la désertification, l'érosion éolienne et, de plus en plus, l'urbanisation etc. jouent un rôle considérable suite à des gestions inappropriées d'un environnement fragile et vulnérable. Les prises de conscience et les politiques concrètes ont du mal à se dessiner et à se concrétiser.

On peut noter que la production agricole est :

- en régression *relative* : Elle ne représente plus qu'une part très faible du PIB, en général inférieur aux pourcentages d'actifs, suite à l'accroissement des revenus provenant d'autres sources. Lorsqu'il y a croissance, elle est beaucoup plus faible que celle de la population ;
- cette régression est aussi *absolue* : Il y a une baisse plus ou moins accentuée de la production agricole en termes physiques. Certains pays comme l'Algérie perdent totalement leur production agricole d'exportation, sans pour autant améliorer leur production alimentaire. Alors que la demande croît fortement du fait de l'accroissement démographique mais surtout de l'accroissement et de la redistribution des revenus issus de la rente, des subventions accordées et de la surévaluation des monnaies nationales, l'offre ne répond pas. Cela veut dire que les politiques « d'intensification » agricoles, même quand elles ont été mises en place, ont plus ou moins échoué à augmenter les rendements par hectare et les rendements par homme dans la mesure où elles ont tendu, le plus souvent, à être des politiques de mécanisations outrancières, à partir d'inputs importés. Cela signifie en fait que les modèles importés d'intensification sont inadaptés et inappropriés.

Cela se traduit globalement par ce que l'on a analysé comme « la dépendance alimentaire » ou, en d'autres termes, une régression des taux d'autosuffisance alimentaire, et, de façon plus large des balances agricoles négatives et une multiplication des importations, tant en volume qu'en valeur, des biens alimentaires de base. L'inadaptation des politiques agraires, qu'elles aient pris forme de réformes agraires, de socialisation ou de recours au marché résultent d'un faisceau de causes où l'on retrouve constamment, mais en doses différentes : mauvaise organisation de la production, de la commercialisation et du stockage, système de crédit inefficace et système de prix absolus mais surtout relatifs, désincitateur, voire déprotecteur.

Le système de prix imposé aux producteurs traduit beaucoup plus la préoccupation de consommation à bas prix des couches urbaines. Ils ne couvrent pas les coûts, forcément élevés, suite aux problèmes physiques et économiques notés précédemment. Les subventions généralisées ont été aussi plus tournées vers la consommation..., et donc l'importation et les producteurs étrangers qui vont y répondre, et donc en bénéficier. Or, ils se trouvent, eux, subventionnés de surcroît par leurs propres gouvernements (USA, U.E...). Ceci sans compter leur niveau élevé de productivité et de compétitivité résultant en premier lieu de leur dotation naturelle en eaux et en terres arables sans commune mesure avec celles des pays arabes dont une grande partie sont arides ou semi-arides, même si d'autres (Irak, Egypte...) bénéficient de systèmes hydrauliques importants.

On aboutit alors, à des habitudes stables et parfois quasi-structurelles de consommation et de gaspillages sur lesquelles il semble difficile de revenir rapidement. Les tentatives de réversibilité provoquent des émeutes du Maroc à l'Irak, en passant par l'Égypte et l'Algérie. Finalement, des coûts budgétaires élevés, accompagnent ce type d'arbitrage (plus du 1/3 des dépenses budgétaires en Égypte). On se rend compte que « l'État démiurge » (De Villiers 1987) a conforté la croissance démographique par une politique alimentaire bon marché moyennant une politique agricole d'insertion dépendante dans des filières agro-alimentaires dominées par l'agro-business (Boukella 1992).

Le Ministre de l'économie et du commerce des Emirats arabes a résumé cette situation en disant qu'actuellement « 7 pains sur 10 consommés dans les pays arabes sont importés ». La prise de conscience, tardive, des problèmes posés par les problèmes agro-alimentaires, en particulier des risques induits et des coûts économiques supportés, a provoqué des changements au niveau des discours, des préoccupations et des crédits alloués à l'agriculture. Mais, les progrès décisifs restent encore à réaliser. Ils ne peuvent résulter que de l'utilisation efficace, physiquement et économiquement, des ressources naturelles particulièrement rares: eau, terres arables, forêts, ou, au contraire, abondantes (soleil) pour produire en fonction de spécialisations à construire et découlant d'améliorations foncières et techniques appropriées. Or trop souvent, le « progrès » technique et la modernisation ont consisté en des mécanisations (et/ou salarisation) abusives et mal menées, et donc destructrices d'écosystèmes fragiles... d'emplois et, finalement, de paysanneries appauvries et fragilisées (Chaulet 1987, Bedrani 1986).

Cependant, dans la mesure où « la dévalorisation traditionnelle du rural dans une société dominée par le nomade et le citadin est accentuée dans l'économie de rente et d'importation » (Chatelus 1993; Chaulet 1987), la crise des agricultures des pays arabes constitue une crise de la société. L'exode rural, sans y être particulier, semble toutefois d'une intensité exceptionnelle. Il a alimenté et la « rurbanisation » des villes selon la juste expression de M. Lacheraf et l'émigration. La réhabilitation de la paysannerie, de ses savoirs et de ses savoir-faire dans des sociétés obnubilées par des connaissances « extérieures » (Khatibi 1990), sans lien avec leurs réalités propres constitue un préalable à toute politique agraire et alimentaire réussie, et de façon plus large à toute politique de développement. Le mimétisme et la transposition de modèles inappropriés ayant été souvent plus destructeurs que modernisateurs. De même, l'incorporation de technologies ne peut être efficace que si ces dernières sont appropriées, si elles sont le fait des acteurs sociaux bénéficiaires et qu'elles se greffent sur des terrains préparés à les recevoir.

Le développement comme meilleure politique de population

La transition démographique a été définie comme « le passage d'un régime traditionnel d'équilibre démographique à mortalité et à fécondité fortes à un régime moderne d'équilibre à mortalité et fécondité basses » (Chesnais 1986). Cette théorie postule en fait la nécessité d'une régulation quasi-mécanique où une baisse de la fécondité suit, nécessairement et automatiquement, celle de la mortalité. Cela suppose que les populations concernées prennent conscience que le natalisme n'a plus de raisons d'être, et limitent les naissances. Cette modification de comportement peut être spontanée ou constituer le résultat de politiques réussies de contrôle des naissances. Elle semblait aussi susceptible d'être accélérée par le développement, essentiellement l'augmentation du niveau de vie et du niveau d'instruction, en particulier des femmes. C'est alors globalement l'attitude observée dans la plupart des Etats arabes.

Cette première période, est alors dominée, par le refus, implicite ou explicite, de toute politique de contrôle des naissances, voire de politiques franchement populationnistes dans certains cas. Attitude confortée par la double revalorisation des prix du pétrole qui va procurer des ressources fortement accrues, largement utilisées pour nourrir ces nouveaux excédents de population.

Le taux de croissance de la population atteint, durant cette période et dans beaucoup de pays arabes, des sommets. La forte fécondité résulte des comportements natalistes qui prédominent encore mais aussi de politiques volontairement natalistes comme c'est le cas de la Syrie (Courbage 1994) soit que des pays se sentent, ou qu'ils sont réellement très peu peuplés comme les plus riches d'entre eux (Arabie, Emirats, Libye), soit qu'ils sont moyennement peuplés, mais optent, pour des raisons politiques et/ou stratégiques pour des attitudes de refus de tout contrôle (Irak, Syrie, Algérie). Refus hautement proclamé par l'Algérie à la conférence de Bucarest en 1974. Dans le cas de ce dernier pays, il semble que ce soit surtout des considérations de politique extérieure et en particulier le rôle qu'il veut alors jouer sur le plan international en tant que leader du mouvement des pays non-alignés qui expliquent une telle attitude. Cela est d'autant plus plausible que sans mettre en place une politique explicite de contrôle des naissances, il laisse faire. Les premiers centres de P.M.I. qui sont aussi des centres de planning familial datent de cette époque (1970) (Ladjali 1985; Kouaouci 1992).

Cette vigueur démographique s'accompagne d'une montée urbaine, non moins exceptionnelle, suite à des rythmes élevés d'urbanisation où l'exode rural joue un rôle clef.

Or, l'ensemble des politiques sociales et redistributives que nous avons analysées précédemment dans la mesure où elles prennent en charge en particulier les coûts des enfants n'incitent pas à la limitation de leur nombre. Sauf si elles instaurent

effectivement la sécurité et l'allongement de l'horizon temporel qui incitent à des calculs (plus ou moins) économiques individuels.

Les théories démo-économiques, qu'elles soient dérivées du modèle de Malthus ou de celui d'E. Boserup, ne semblent pas s'y appliquer dans la mesure où un élément radicalement nouveau intervient avec l'avènement des économies basées sur la rente pétrolière. A cet égard, il faut souligner que le pétrole ne constitue pas la seule matière première à procurer une rente (au sens ricardien du terme, et donc comme catégorie économique et non morale) plus ou moins substantielle à ses détenteurs, laquelle varie selon les périodes. (Sid Ahmed 1989). Il faut cependant distinguer soigneusement les problèmes posés par la *captation d'une plus grande partie de cette dernière, par rapport à celle appropriée par les firmes pétrolières étrangères, de ceux suscités par son utilisation*. Notons aussi que certains des pays arabes non pétroliers ont bénéficié de rentes provenant d'autres matières premières comme c'est le cas du Maroc par exemple (phosphates).

Globalement, on note le maintien des femmes dans la sphère domestique et donc le « refus » de leur travail à l'extérieur de l'espace privé, malgré une élévation certaine du niveau général d'instruction, et de celui des femmes en particulier. Les taux d'activité féminine semblent être parmi les plus bas sur le plan mondial. La diffusion d'une instruction à contenu laïque implicite, dans beaucoup de pays, bouscule jusqu'à un certain point l'ordre social existant, mais ne le remet pas en cause. La redistribution de la rente contribue à conforter des traits culturels très forts de la société patriarcalo-musulmane où la séparation des sexes, des lieux de leurs activités et pouvoirs est prégnante et déborde alors largement l'aire arabe.

Les ressources abondantes tirées du pétrole, directement ou indirectement, et de façon plus globale, les politiques de développement menées alors se traduisent par des taux de croissance supérieurs à ceux de la population.

Des mouvements migratoires externes intenses jouent alors comme soupapes de sécurité en soulageant certains pays de leur surcroît démographique trop important. Au niveau du Machrek, ce sont essentiellement les migrations égyptiennes qui, du Golfe jusqu'à l'Euphrate, comblent les déficits et répondent aux appels de main-d'œuvre qui se font jour. L'émigration maghrébine sera, au contraire, orientée vers les pays européens, en particulier la France. Mais si, dans ce dernier cas, elle semble pousser à l'accélération de la transition démographique, c'est le contraire qui est observé dans le premier cas (Courbage 1994). Ces mouvements migratoires présentent certes des avantages mais aussi des inconvénients considérables.

Pour les pays exportateurs de main-d'œuvre, l'avantage classiquement mis en avant concerne l'envoi des fonds par les travailleurs. Pour certains pays comme l'Égypte, les remises des émigrés représentent en 1980, la moitié des exportations,

soit plus que le montant cumulé des revenus du canal de Suez, des exportations du coton et de la valeur ajoutée par le haut barrage (Chatelus 1993). Les pays les moins dotés en pétrole à l'époque, (Soudan, Jordanie, Liban, Yémen, Maroc...) y trouvent l'essentiel de leurs ressources en devises. Cela contribue à améliorer les problèmes de sous-emploi, de niveau de vie et de meilleure répartition spatiale au sein du Monde arabe.

Les inconvénients, ou effets négatifs, ne manquent pas. Quand une partie importante de la main-d'œuvre masculine s'expatrie, la destruction de la cellule familiale s'ajoute à l'abandon des cultures dans des pays où les femmes ne prennent pas toujours le relais des hommes en la matière. Certains pays souffrent alors de la pénurie de travailleurs qualifiés quand les plus diplômés, les mieux formés et les plus performants, tendent à s'expatrier. Un phénomène de Brain-Drain vide, certains pays de leurs compétences professionnelles (Oufriha 1980, Zahlan 1982) et, dans les cas les plus extrêmes, de leurs élites, quand s'y superposent des problèmes politiques aiguës qui ont varié selon les époques et les pays qui en ont été affectés... Cela tend par ailleurs à renforcer un modèle de consommation ostentatoire de biens, symboles de réussite sociale. Tous les biens sont importés des pays développés (voitures, électroménager...). La faiblesse des sommes affectées par les émigrés à des investissements productifs ne permet pas le désenclavement des régions rurales, émettrices de main-d'œuvre.

Dans les pays et les régions les plus fortement touchés par le phénomène, le plus grave semble être la déstructuration de l'ensemble de l'économie et de la société. L'impact sur les élites professionnelles restées sur place peut-être aussi ravageur, quand leur revenu devient dérisoire par rapport à ceux d'un émigré, même non qualifié, surtout lorsque se généraliseront les dévaluations et / ou les dépréciations des monnaies nationales...

Sur le plan interne, les mécanismes d'un phénomène massif d'exode rural se mettent en place et sont confortés par des politiques délibérées. La montée urbaine enregistrée, d'une vigueur exceptionnelle, ne lui est pas uniquement imputable. Partout, on assiste à des phénomènes de « rurbanisation » des villes. L'optimisme ambiant qui prévaut alors estompe ou gomme les évolutions lourdes qui se dessinent alors, avant même la rupture économique.

Effritement de la rente-endettement et nouvelles perceptions du développement

Les politiques de stabilisation et d'ajustement structurel comme nouvelles versions des politiques de développement ?

En termes réels, le pouvoir d'achat des recettes pétrolières, commence à chuter dès 1975-76, mais la conjoncture mondiale reste favorable à l'ensemble des pays exportateurs de produits primaires, et donc d'hydrocarbures jusqu'en 1980.

Le tournant des années 1980 est marqué par un ensemble de crises majeures plus ou moins violentes qui ont secoué les pays arabes, plus spécialement ceux qui étaient devenus, directement ou indirectement, trop dépendants du pétrole, qui s'étaient lancés dans des politiques trop ambitieuses et trop volontaristes, et dont les populations apparaissaient alors comme trop importantes par rapport à des ressources brusquement tarées, et ce, d'autant plus qu'on les a trop peu (chômage) ou trop mal insérées dans des processus productifs (sureffectifs et faiblesses de la productivité).

Au delà de l'essoufflement du moteur de croissance en œuvre, cela traduit l'échec des politiques d'import-substitution uniquement tournées vers le marché intérieur... Mais, le déséquilibre global macro-économique qui en résulte, a une double origine :

Exogène : le retournement brutal et durable de la conjoncture internationale, en particulier la chute drastique du prix du principal (sinon unique) produit d'exportation de la région (et des différents pays la composant) et du cours de la monnaie à travers laquelle il est libellé (dollar) aboutit à un *contre-choc dévastateur*. Il équivaut à une détérioration profonde des termes de l'échange qui fait disparaître rapidement tout « surplus » extérieur, entraîne de nombreux déficits... et amplifie le mouvement d'endettement extérieur. A des exportations croissantes de pétrole, en volume, va alors correspondre une forte baisse des revenus pour l'ensemble de la Région et de chacun des pays exportateurs de pétrole. Le choc était prévisible dès 1975-76, du fait de la récession qui frappe les principaux pays clients (OCDE) qui accumulent alors, des volumes de chômage considérables (50 millions).

Il sera « ressenti » de façon différenciée selon le degré de dépendance vis-à-vis du pétrole, le volume des ressources face à l'importance de la population et de ses « besoins », aux appétits des nomenclatures qui se sont mises en place, et/ou aux besoins de fonctionnement des industries implantées pendant la « période glorieuse ». La crise sera gérée différemment selon les pays, en fonction du degré de myopie stratégique des différents Etats, ce qui renvoie à la nature, à la constitution et aux modalités de fonctionnement de ces Etats.

En effet, exprimés en termes réels, et en prenant pour base 1974, les prix sont passés de 11.2 \$/b en 1974 à 5.8 \$/b en 1992, et à 10 \$/b à fin 1998. En

1992, les hydrocarbures procurent près de la moitié seulement de leurs revenus de 1974 (Sarkis 1993). Pour certains pays, cela se traduit par une chute des revenus extérieurs de moitié, d'une année sur l'autre, ce qui va précipiter un dangereux mouvement d'endettement... tant public que privé, et le plus souvent à court terme, et donc aux prix des marchés financiers.

De plus, cette chute des revenus extérieurs se fait initialement (tournant des années 1980) dans un contexte de renchérissement des taux d'intérêts sur les marchés financiers internationaux, tandis que les fonds prêtables se font, de plus en plus, difficiles à mobiliser.

Endogène : les politiques de développement se sont accompagnées de politiques d'expansions monétaires et de déséquilibres budgétaires pour financer l'ensemble des « obligations » contractées par les Etats. Cela provoque inflations et déséquilibres extérieurs. Par ailleurs, suite à des coefficients de capital trop élevés, à des délais de maturation trop longs, les investissements réalisés ne génèrent pas les flux nécessaires au remboursement des capitaux empruntés et des intérêts qu'ils supportent : c'est la crise financière, la crise des paiements extérieurs. Les politiques de stabilisation et d'ajustement structurel imposées par le F.M.I. vont se succéder dans la région (En-Naggar, 1987, Jazayeri, 1988, Sid-Ahmed 1993) avec plus ou moins de rapidité et de vigueur.

Les politiques de stabilisation ont pour but affiché, la fin des déficits publics, plus particulièrement du déficit budgétaire. Cela signifie suppression des subventions à la consommation et compression des dépenses sociales et, de façon plus large, « marché » et « prix de marché ». Des politiques monétaires et budgétaires restrictives, vis-à-vis du Trésor et des entreprises publiques sont mises en place. En effet, c'est une restriction drastique de la demande qui est visée plus spécialement celle impulsée par l'Etat. C'est le début de la fin des politiques allocatives et redistributives.

En fait, la réduction du déficit budgétaire est souvent problématique comme on a pu le mettre en évidence pour un pays comme le Maroc (Hibou 1996) et la réforme fiscale est d'autant plus difficile à mettre en œuvre que les phénomènes d'évasion et d'informalisation sont importants. Elle est d'autant plus difficile à mener dans les pays pétroliers que « la fiscalité sur les hydrocarbures a dispensé les autorités de rechercher le consentement à l'impôt ou le consensus social sur son niveau » (Benachenhou 1998). Ciment de l'alliance nationale et de l'autoritarisme politique, elle permet à l'Etat de dominer la Nation parce qu'il est indépendant d'elle, de ses activités et de ses motivations profondes exprimées politiquement. Quand à l'investissement public, autre volet important de la demande globale, sa réduction n'est pas obligatoirement compensée par un accroissement de l'investissement privé. Soit que des agents privés sont inexistantes ou trop faibles, soit qu'ils aient besoin d'infrastructures d'accueil qui ne peuvent être le fait que de l'Etat. (Bellon; Gouia 1997). En fait et de façon plus fondamentale, la plus grande

partie des usines implantées à grands frais ne fonctionne que moyennant subventions budgétaires et/ou protections tarifaires fortes.

Bref, on se trouve dans une situation où des ressources brutalement diminuées, s'opposent à la poursuite d'investissements extensifs, mal localisés et peu maîtrisés (Oufriha 1986), entraînant une baisse de la capacité d'importation, et donc de fonctionnement d'usines, trop liées au marché extérieur quant à leurs inputs, alors que les charges sont brusquement accrues suite aux dévaluations (plus ou moins drastiques selon les pays) et aux nouveaux taux d'intérêt brusquement en hausse dans le cadre de politiques monétaristes (Oufriha 1995b) impulsées, peu ou prou, par le F.M.I. et la Banque Mondiale.

La crise du secteur exportateur et le très lourd fardeau de la dette qui n'a cessé de s'accroître par le jeu des intérêts composés, par le poids des importations « incompressibles » sont difficilement réversibles à court terme. Bref, la rareté des moyens de paiements extérieurs fait obstacle à l'importation, des intrants tant agricoles qu'industriels. Cela retentit négativement sur les taux d'activité, d'autant plus fortement que des possibilités de substitution interne n'existent pas à court terme. On enregistre partout alors, et avec des intensités variables, de brutales décélérations (voire régressions) du taux de croissance de la PIB. Les niveaux d'activité, déjà faibles tendent à régresser : il y a alors une remontée du chômage qui est devenu urbain et souvent explosif alors que les situations de départ étaient plus marquées par un sous-emploi rural plus ou moins bien accepté selon les pays.

Si dans leur version stabilisatrice et de court terme, les PAS signifient « dépenser moins », dans leurs aspects structurels et de plus long terme, cela signifie « exporter plus ». pour payer la dette, et donc les créanciers. Les programmes d'ajustement structurel visent en fait à re-solvabiliser des pays trop endettés. La promotion des exportations, comme nouveau « modèle » de développement ou plus exactement comme nouveau credo, semble plus facilement réalisée par les pays les moins marqués par l'économie pétrolière et qui s'y étaient engagés plus précocement (Maroc, Tunisie, Egypte). Mais, même dans ces pays, elle reste fragile. En toute hypothèse, elle suppose des mutations quantitatives et qualitatives de l'offre. Les biens offerts doivent être compétitifs sur le plan international. D'où le problème, non encore résolu, de la « mise à niveau » de leurs industries et de façon plus large de toutes leurs économies qui se pose avec acuité suite à la proposition, européenne d'établissement d'une zone de libre échange, faite à Barcelone, en 1995. (Ould Aoudia, 1997). Une série de conditions sont à remplir tant du point de vue des pays arabes que de l'Europe pour que cette proposition soit véritablement « un pari sur l'avenir et non un marché de dupes » (Bensidoun, et Chevalier 1996). En effet, elle équivaut à une ouverture préférentielle vis-à-vis de l'Europe qui y réalise déjà ses principaux excédents commerciaux. A défaut, elle risque de se traduire par une désindustrialisation sans contrepartie, de quelque nature, et donc une plus grande vulnérabilité.

Notons que l'ouverture du commerce extérieur se traduit, souvent, par un accroissement marqué des importations de biens de consommations destinés aux couches favorisées de la population, financées grâce aux rééchelonnements de la dette. Le problème de l'endettement exagéré semble alors constituer une des entraves majeures à toute politique autonome. Entre-temps, certaines des politiques de libéralisation et du commerce extérieur vont produire de nouvelles couches compradores...

On peut dire, avec certains auteurs, que les dettes extérieures représentent la meilleure « trouvaille » des organismes financiers dans les années 1970, pour renouveler à souhait une source de revenus en utilisant pour l'essentiel, à l'origine, les pétrodollars déposés en Europe par les riches émirats (Valmont, 1993). Elles seraient passées globalement de 112 milliards de dollars en 1980 pour un PNB de 378 milliards de dollars et des exportations de 274 milliards de dollars à 174 milliards de dollars en 1987 pour un PNB de 372 milliards et des exportations qui ne sont plus que de 132,5 milliards (Corm 1993) ou de 115 milliards de dollars en 1985 à 152,9 milliards en 1992 (Khader 1995).

L'ensemble des ratios classiquement calculés pour mesurer le poids de la dette montre qu'elle devient excessive et que ce sont les trois pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) (Maroc, Algérie, Tunisie) qui supportent les plus lourdes charges. Pour certains pays, le poids de l'endettement tend à devenir strangulatoire. L'importance des débours effectués au titre du service de la dette passe de 10,2 milliards de dollars en 1985 à 16,2 milliards de dollars en 1992. Le ratio global : service de la dette sur exportations, qui est alors de 31,5 pour cent masque des situations extrêmes où ce ratio peut atteindre les 100 pour cent! L'endettement extérieur signifie aussi que le « développement » n'a pas été financé par de l'épargne interne, donc moyennant un peu plus d'austérité collective et de meilleure gestion, et un peu moins de fuite de capitaux. L'obligation d'exporter plus pour payer la dette, c'est la polarisation accrue sur le secteur exportateur et tout ce qui contribue à procurer rapidement des devises... au détriment des cultures vivrières parfois. Rente et endettement ont généré la corruption des acteurs publics liés au fonctionnement des marchés publics, des rouages de l'Etat et de ses innombrables entreprises. Ils ont alimenté une nouvelle version de la fuite des capitaux, et ont donné naissance à de nouvelles couches sociales à l'enrichissement rapide et connectées au politique. Les clivages sociaux qui avaient régressé durant la période antérieure redeviennent plus accentués et d'autant moins tolérables que la légitimité de nouvelles et trop rapides fortunes est fortement contestée.

Explosion urbaine, P.A.S., et nouvelles logiques marchandes

La chute des recettes extérieures, l'endettement, les PAS entraînent la remise en cause de la prépondérance de l'Etat et la promotion active, mais plus ou moins bien réussie selon les pays, d'une nouvelle division des tâches entre secteur privé

et public, comme expression d'un « redéploiement des engagements étatiques » (Camau 1988). Cela se traduit aussi par la fin des subventions pour les produits de grande consommation qui enregistrent alors de fortes hausses de prix et, de façon plus large, de la politique de « nivellement » social par les politiques de salarisation intensives et de redistribution du revenu, d'où des processus complexes mais très puissants de différenciations sociales extrêmes. De façon plus précise, l'impact des PAS sur l'emploi et la gestion de la force de travail semble se traduire par l'émergence « de nouvelles logiques marchandes » (Bernard 1991) et de l'affaiblissement de l'Etat. Ces dernières semblent constituer une forme de réponse à l'explosion urbaine et au ralentissement de la croissance économique et prennent le plus souvent l'aspect d'un « informel » plus ou moins spéculatif mais plus ou moins bien étudié selon les pays et les régions. En toute hypothèse, on peut dire qu'à côté des traits similaires, se nouent des processus fortement différenciés.

L'explosion urbaine, enclenchée durant la période précédente, et alimentée alors par l'exode rural, résulte maintenant davantage de la croissance démographique interne aux villes et de leur extension territoriale. Les taux d'urbanisation atteignent et dépassent 75 pour cent, dans les cas extrêmes, et sont toujours largement supérieurs à 50 pour cent. Le sous-emploi rural, traditionnel, plus ou moins bien accepté selon les pays, s'est transformé en chômage urbain dur, et générateur de violences.

La croissance économique, relativement forte, durant la décennie 1970, régresse fortement et devient parfois négative pour certains pays. En effet, la crise a entraîné une réduction des investissements, de la croissance et de l'emploi salarié. L'industrialisation s'était, de plus, réalisée moyennant incorporation de technologies fortement capitalistiques, par substitution d'importations, mais aussi par concurrence, et le plus souvent *destruction des productions artisanales ou de ce qu'il en subsistait. Les périodes antérieures de colonisation les ayant plus ou moins gravement affectées.* Même dans les pays les moins touchés par l'agression coloniale, la logique de fonctionnement en a été, le plus souvent, déjà fortement altérée comme ce fut le cas par exemple de la Tunisie. (Pennec 1960).

Cependant, le déséquilibre entre offre et demande de travail ne se traduit pas par un volume de chômage aussi important (apparent ou déguisé) que le laisserait supposer la pression démographique urbaine.

C'est que, entre le salariat « ferme » des grandes entreprises et de l'administration et le chômage, toute une série de statuts intermédiaires s'est développée. Les enquêtes réalisées dans certains pays arabes montrent que les petites activités urbaines sont en pleine expansion et constituent souvent la majorité des créations d'emplois (Charmes 1986). Elles fournissent biens et services essentiels aux modes de vie et distribuent des revenus parfois supérieurs à ceux du monde rural. Leur dynamique est essentielle pour comprendre le processus auto-entretenu de la croissance urbaine et le maintien d'un certain niveau de vie, même dans les espaces

urbains les plus défavorisés. Elles semblent constituer aussi une forme de flexibilité nouvelle tant dans des économies fortement étatisées (Hugon 1991) que dans celles où s'amorcent des processus d'informalisation similaires à ceux enregistrés en Italie (Hibou 1996). Ils semblent alors témoigner d'un dynamisme certain et ne pas constituer, forcément, des secteurs de survie.

On estime que ce secteur représente de 20 à 30 pour cent des emplois dans la plupart des villes. La relation inverse, entre volume de l'emploi du secteur informel et niveau du PIB par tête d'habitant que semble dégager J. Charmes (1986) ne nous semble pas pertinente dans la mesure où les processus d'ajustements structurels ont démarré à des dates très différentes, pour les pays examinés. Il n'en demeure pas moins qu'il représente un « secteur non structuré dans lequel il se passe des choses » (Martens 1997) et qui, donc ne vit pas uniquement au dépens de la ville, mais qui peut, parfois, la faire vivre et représenter alors jusqu'à 40 pour cent de la PIB d'un pays comme le Maroc (Hibou 1996).

Le développement des activités informelles semble, par ailleurs, constituer une réponse particulière au caractère non concurrentiel des activités hautement capitalistiques et aux distorsions introduites par les monopoles étatiques. En ce sens, elles constituent un mode de régulation de la pression démographique où coexistent petites activités marchandes « modernes », système de débrouillardise, mais aussi mode de vie et de survie en milieu urbain. L'informel a très peu et très rarement le caractère d'une stratégie de flexibilisation de l'offre, moyennant compression des coûts en vue de la création, du maintien, sinon de l'accentuation de la compétitivité internationale.

On se rend compte alors, que les politiques de développement ont échoué dans l'homogénéisation des structures économiques et que la nouvelle manière de penser, ce dualisme fondamental, consiste dans l'opposition entre secteur structuré secteur non structuré (Hugon 1991), alors que des pays comme l'Italie ont su tirer partie d'un informel compétitif tourné vers l'exportation: c'est ce que l'on appelle la « troisième Italie ». En effet, *l'informel dans ce cas là constitue une stratégie délibérée de flexibilisation de l'offre*, constituée de petites entreprises performantes prenant leurs appuis sur des réseaux familiaux et baignant dans un milieu sociologique et économique qui les porte et leur permet de fonctionner en complémentarité, voire en parfaite osmose avec leur économie et leur société et d'exporter des produits à forte teneur de main-d'œuvre. Ceci n'est malheureusement pas le cas dans la plupart des pays arabes.

Cependant, cet informel constitue aussi, par bien des aspects, en tout cas au Maghreb, « l'expression de la réappropriation d'une certaine logique marchande, dans une logique privatiste à dominante familiale et majoritairement petit » (Bernard 1991) mais ne s'y résout pas, dans la mesure où lui-même est très hétérogène, répond à des logiques divergentes et met en jeu des acteurs qui n'ont pas les mêmes capacités de *transformation*. En toute hypothèse, l'informel urbain dans

bien de pays arabes semble constituer une des conséquences importantes des politiques de libéralisation et de restructurations économiques et constitue l'une des facettes de nouveaux rapports entre secteur public et secteur privé. (Hugon 1991) Dans d'autres, au contraire, il ne constitue que l'extension de situations latentes antérieures mais qui prennent une dimension considérable avec l'ouverture extérieure et les connexions avec des réseaux mafieux (Hibou 1996).

Au delà, le bouleversement du système de prix relatifs entraîne des modifications des structures sociales et des rapports de pouvoir entre différents groupes sociaux dont les plus importants concernent, d'une part, ceux connectés aux réseaux internes qui s'appauvrissent par rapport à ceux connectés au marché et à l'extérieur qui s'enrichissent, et d'autre part, ceux entre monde urbain et monde rural, bien analysé pour le Maroc qui n'est pas le seul cas d'espèce. Tant s'en faut. (Hibou 1996). Les acteurs innovants que ces politiques tentent de faire émerger se recruteraient dans ceux qui auraient le moins bénéficié de rentes de situation ou qui seraient plus sensibles aux signaux du marché. Pour l'instant, il semble y avoir une prépondérance des circuits commerciaux et de circulation des marchandises importées et non produites sur place, plus particulièrement dans les pays où les artisanats traditionnels ont été le plus complètement détruits ou dévoyés, ce qui semble assez généralisé, à l'exception de quelques cas notables.

Transition démographique particulière ?

Cependant, en matière de population, des réactions ne tarderont pas à se manifester, et la plupart des pays arabes opèrent un revirement doctrinal plus ou moins rapidement, et mettent en place des politiques de planification familiale souples, non coercitives et basées sur la diffusion plus systématique des méthodes modernes de contraception. Qu'en est-il actuellement ?

Les résultats en termes de baisse de la fécondité malgré des « exceptions » ont semblé pendant longtemps ne pas correspondre à ceux escomptés. A la belle unanimité observée autour de la notion de transition démographique ont semblé, pendant un certain temps, faire place quelques exceptions notables sur le plan international, dont ont fait partie les pays arabes. La conférence sur la population et le développement réunie au Caire, en 1994, n'a pu que constater la résistance de certaines sociétés aux programmes « de planification familiale ». Ph Fargues (1995) soutient même que cette conférence est doublement significative « de la fixation sur la ville d'une peur démographique globale et de sa fixation sur l'Islam perçu, sinon désigné, comme un frein à la transition démographique ». Cette mise en accusation de « l'Islam » *sui generis* comme frein au contrôle des naissances apparaît pour le moins paradoxale. Contrairement au christianisme et plus spécialement au catholicisme, l'Islam ne restreint pas la finalité de l'acte sexuel à la seule procréation, mais reconnaît son rôle important dans l'épanouissement des individus. En particulier et dès le départ, l'Islam autorise le recours au *coitus interruptus*, connu

sous le nom de « Azl » (Bourayou et Belkadi 1997) alors qu'il est banni par la Bible dont le mot d'ordre est : « croissez et multipliez ». Plus récemment, l'usage des divers types de préservatifs ou le recours à la contraception chimique (pilule) ne sont pas exclus alors que ces modes de régulation démographiques restent, de nos jours encore, contraires sinon au dogme catholique, dont je ne saurais être juge, mais en tout cas, aux interprétations qu'en donne « l'Évêque de Rome » (Le Pape).

Cela souligne un fait paradoxal. Alors que les démographes se croient bien informés sur la fécondité, on constate « une méconnaissance totale d'une partie de ses déterminants » et, en partie un « défaut de connaissance des déterminants du désir d'enfant comme réalité sociétale » (Colomb 1995). En d'autres termes, cela signifie que la transition démographique ne se fait pas de façon abstraite mais dans le contexte d'une société déterminée qu'il n'y a pas, « une transition mais des transitions démographiques » (Tabutin 1992, 1996, et Fargues 1988) où l'économique et le social sont étroitement imbriqués et où prévalent des valeurs culturelles différentes de celles diffusées par « l'occidentalisation du Monde » (Latouche 1992). Ceci explique que les évolutions des connaissances, des attitudes et des pratiques liées à celles des aspirations, des mentalités et des valeurs attachées à la procréation n'ont déterminé la baisse de fécondité d'abord que chez des catégories particulières, restreintes, de population: les groupes sociaux novateurs, les élites. L'instruction n'a aucun effet mécanique dans ce sens (Courbage 1994) dans la mesure où même des groupes de femmes, d'instruction supérieure peuvent ne pas s'y conformer et que bien des fécondités semblent « imprévisibles » (Courbage 1989). Cependant, si globalement les variations de fécondité à l'intérieur des populations nationales semblent obéir aux facteurs explicatifs généraux, il n'en est pas toujours de même entre sociétés nationales. C'est ainsi que la liaison inverse, observée entre fécondité et produit national brut, disparaîtrait au Maghreb (Fargues 1990). Les pays qui ont les revenus par tête les plus élevés seraient ceux où la fécondité est la plus élevée et auraient donc une liaison inverse de celle qui est classiquement observée. Cette analyse mécaniciste qui semblait valable pendant un certain temps, tend à être démentie par les évolutions les plus récentes.

De façon générale, la baisse de la fécondité semble être intervenue d'abord dans les groupes sociaux où la mise en circulation des moyens modernes de contraceptions a été acceptée. Elle a accompagné le développement de l'instruction, la modification des structures familiales et surtout l'entrée des femmes sur le marché du travail et l'amélioration de leur statut social. Mais, elle va se diffuser sur toute la société, de façon plus ou moins rapide selon les pays.

On a pu avancer deux types d'explications complémentaires aux résistances observées pendant longtemps. Ph Fargues fait intervenir les structures patriarcales sur lesquelles sont bâties les sociétés arabes et qui se caractérisent en particulier par la domination des hommes sur les femmes et des vieux sur les jeunes. Nous avons préféré parler d'un ordre patriarcalo-musulman (Oufriha 1986) où la

domination des hommes est confortée, en particulier, par des règles successorales issues du Coran mais surtout de la « lecture » qui en a été faite par l'orthodoxie musulmane (Arkoun 1981) et qui, donc, imprègne les sociétés « musulmanes » (c'est-à-dire travaillées par le « fait » ou le phénomène Islam) de façon très profonde. Cela ne s'y réduit pas, car dans les sociétés berbères ce phénomène est plus accentué : les femmes étant exhéredées de toute succession en particulier sur les terres.

Ces règles de type agnatique confèrent la moitié de la succession de l'homme à une femme, dans tous les cas de figure. Un nombre, aussi grand soit-il de femmes, ne peut « épuiser » une succession qui ne peut être « fermée » que par un *agnat* ou *aceb*. Le testament autorisé par le Coran est proscrit par la « science des successions » construite par les *foqahas* (jurisconsultes en droit musulman). Un contexte de misogynie violent est réactivé dans la plupart des pays musulmans dans le cadre d'un islamisme politique et d'un intégrisme post-modernisateur qui traduit de façon patente, l'échec des politiques de développement menées par le haut. La contrepartie traditionnelle de nature religieuse et sociétale de ce type de succession, à savoir la prise en charge des femmes veuves et des orphelins, a par contre complètement disparu des comportements masculins qui ne prennent que ce qui les arrange des prescriptions coraniques.

Aussi, le désir d'enfant, est-il, en fait, le désir d'une descendance mâle par les femmes elles-mêmes, descendance qui, seule, leur procure l'autorité et la « majorité » réelle au sein de la famille. Ceci, bien entendu, joue comme tendance, comme toile de fond plus ou moins agissante et se superpose à d'autres facteurs poussant au natalisme comme par exemple la volonté de « retenir » un mari à qui la répudiation permet une facile dissolution du mariage (Oufriha 1986).

C'est dans ce contexte culturel qu'interviennent des facteurs externes, exceptionnellement élevés, dans l'histoire économique et politique des pays arabes (suite à leur importance géostratégique) qui fait du nombre une arme passive de défense. L'avènement d'une économie de rente et d'un Etat dont nous avons précisé plus haut les caractéristiques va jouer dans le même sens. Globalement, et de façon fondamentale, tout se passe comme si, des revenus supplémentaires, obtenus « sans efforts » et provenant d'un *deus ex machina*, représenté par l'Etat, a poussé la société à la préservation de la famille « patriarcale » et de ses valeurs. La vigueur des résistances y est d'autant plus forte qu'elle implique un bouleversement des valeurs et du statut de la femme qui va au delà de la simple instruction. N'est-ce pas parce que la Tunisie bourguibienne est allée un peu plus loin dans le changement de statut de ses femmes que sa politique précoce et vigoureuse de contrôle des naissances semble avoir le mieux et le plus rapidement réussi? En fait, cela tient beaucoup plus à la prépondérance de ses élites, modernistes et occidentalises, au sein de l'Etat. Ces dernières *sont en fait bilingues, et surtout non coupées de leur substrat culturel, d'où une domination idéologique qui va beaucoup plus loin que*

la simple domination politique. Bref, en l'absence de véritable décollage économique et de modification radicale d'ordre culturel, les programmes de planification familiale peuvent n'apporter que des résultats partiels, facilement réversibles. La rente, loin d'aider aux transformations économiques et sociales, semble avoir, pendant un certain temps, figé certaines structures. Elle a permis d'ajourner la mobilisation du travail féminin, ce qui est aussi une forme de son affectation.

Il faut noter, par ailleurs, que les possibilités migratoires qui avaient largement joué durant la première période semblent épuisées. Au niveau interne, les niveaux d'urbanisation, mais surtout les conditions de vie en ville sont devenues *insupportables* et la ville ne semble plus aussi *attractive*. La réactivation des politiques agraires et la revalorisation du rural qui se dessine seront-elles à même d'infléchir une dynamique lourde? Le problème de l'explosion de la ville n'est-il pas aussi, fortement, celui des campagnes et de leur désertification?

Au niveau externe, les pays pétroliers les plus riches mettent en place des stratégies de reflux et de limitation des flux migratoires (Chatelus 1993). De la même façon, et pour d'autres raisons, les pays de la CEE, se ferment de plus en plus aux migrants maghrébins. (Khader 1993) On peut noter alors la contradiction d'un partenariat qui, dans le cadre du dialogue et de la construction d'un espace euro méditerranéen, « postule la circulation des biens, des services et des capitaux, mais pose de sévères restrictions à la circulation des hommes » (Khader 1995).

De nouvelles problématiques

Cependant, le paradigme du « développement » dans la mesure où il est « trop dépendant de conceptions matérialistes, productivistes, individualistes et de recettes technocratiques à l'occidentale » (Réseau Nord-Sud Quid Prod) comme théorie et comme pratique se trouve de plus en plus remis en cause. Les analyses critiques émanent de différents courants de pensée. Certains s'attachent aux fondements culturels et anthropologiques de l'évolution des sociétés concrètes et proposent une approche en termes « *de changement social* », ce qui suppose de l'innovation à ce niveau. D'autres, de façon plus pragmatique et plus opératoire, tentent d'inclure la prise en considération de facteurs occultés jusque là : que ce soit en termes de ressources non/ou faiblement renouvelables (cela soulève tous les problèmes d'environnement), que ce soit en termes de nouveaux acteurs (les femmes en particulier). Cela soulève aussi la question du secteur privé et des nouvelles perceptions et attitudes vis à vis des investissements directs étrangers (IDE) qui ont radicalement changé.

Le problème des nouveaux facteurs de production

Pour les pays arabes, les problèmes centraux d'environnement découlent du mode d'utilisation et de gestion des ressources naturelles dont ils sont faiblement dotés (eaux, terres arables, forêts) ou qui sont fortement polluantes (pétrole, ou du moins ses utilisations).

Les modèles sociaux, les modèles technico-économiques mis en place par les politiques de développement et qui sont sous-jacents à l'appropriation de la nature constituent des freins à une utilisation appropriée, d'où on note la dégradation des terres et des forêts, la pollution et le gaspillage d'eau, la dégradation massive du cadre de vie (Benachenhou 1990).

Le problème de la taille de la population

Cela re-pose, de façon aiguë, la question de la relation entre taille de la population qui se trouve être importante, si les masses n'ont pas été « réveillées » et insérées dans des logiques productives, et les structures et mécanismes sociaux d'appropriation de ces ressources qui se trouvent fortement déstructurés par des modèles techniques mal adaptés et peu maîtrisés. C'est ce que mettent en relief la plupart des analystes. La prise de conscience *qu'environnement et développement constituent, ou devraient constituer, les deux faces d'un même processus global* entraîne une modification sensible des approches et des politiques qui tentent d'intégrer, avec plus ou moins de bonheur, cette nouvelle dimension jusque là oubliée.

On ne peut plus isoler les problèmes d'environnement de ceux du développement, encore moins de population: cela a beau être une évidence, on ne saurait trop insister sur le fait que tous les grands problèmes d'environnement sont (plus ou moins) directement liés aux problèmes démographiques. L'ensemble des ruptures introduites par les politiques développementistes telles que précisées plus haut ont provoqué des bouleversements internes et se sont soldées par des pressions démographiques plus fortes sur des ressources naturelles plus faibles. Si elles ont aidé à la formulation de politiques agraires moins dispendieuses, elles semblent encore loin des modifications nécessaires (Tabutin 1996).

Au niveau analytique et instrumental, cette nouvelle vision rencontre et conforte la critique de la mesure du « progrès » à l'aide du seul taux de PIB et propose une batterie d'indicateurs plus vastes, à même de mieux rendre compte du « développement humain ». On tente de mesurer ensemble les résultats économiques et sociaux et d'en intégrer les dimensions qualitatives. Les classements des Etats, obtenus ainsi, sont sensiblement différents et permettent une vision moins pessimiste pour certains. Les classements par le PIB et par l'IDH (Indice du développement humain) des pays arabes tels qu'ils apparaissent dans le rapport PNUD de 1990 à 1998 permettent de corriger bien des images, en positif et en négatif !

La forte prise de conscience de la dynamique des individus et des forces du marché fait émerger le problème des nouveaux acteurs du changement social: entrepreneurs locaux et/ou étrangers et firmes multinationales.

Qui posent le problème des nouveaux acteurs ?

Les politiques de développement ont été trop longtemps et trop exclusivement marquées par les interventions massives des Etats. Cependant, « allocataire, néo-

patrimonial et quasi néo-patriarcal dans sa nature, l'Etat rentier arabe est en crise par l'érosion de sa capacité distributive et en perte de légitimité par la contestation accrue de son autorité et de son efficacité ». (Ben Hamouda 1995).

C'est que l'usure de l'argument de la lutte anticoloniale, couplée aux possibilités octroyées par la rente, aura vécu, et avec elle, la dynamique économique qui permettait un certain consensus social. D'où des Etats fragilisés mais qui n'ont pas toujours « construit » ou « permis » un secteur privé capable de prendre la relève à l'heure où le nouveau credo est le marché et l'ouverture. Cet Etat saura-t-il alors muer pour s'imposer en *agent actif de la construction des avantages comparatifs dynamiques* ? *L'impératif est donc beaucoup plus que la réduction de son rôle, la transformation de sa nature dans la conduite d'un changement social* qui ne soit plus impulsée (exclusivement) par ses pratiques. Les forces sociales qui poussent au changement (ou qui y ont intérêt) sans être à même de l'imposer et celles qui y résistent sont plus ou moins fortes, plus ou moins structurées et actives politiquement dans les différents pays.

Or les PAS, tentent de redonner leurs chances aux acteurs du marché, et donc aux entrepreneurs. Beaucoup de pays arabes font depuis plusieurs années des efforts plus ou moins réussis, mais pas suffisamment reconnus, pour redonner une nouvelle dimension au capital privé national, et donc aux entrepreneurs réels ou potentiels que tentent de catalyser des codes d'investissement de plus en plus attractifs, et des « déverrouillages » de leurs espaces d'intervention plus ou moins bien réussis, pour s'ouvrir au capital étranger en lui conférant avantages et protections en termes de garanties et de non nationalisation arbitraire ou « politique ». L'investissement direct étranger, longtemps récusé comme facteur de développement, fait que cette région, et plus particulièrement le Maghreb (l'Algérie étant le cas extrême à cet égard), en a très peu bénéficié (Oufriha 1996 ; Bellon et Gouia 1997), et le plus souvent dans des secteurs non entraînants (pétrole). Il faut souligner, cependant, que les I.D.E *suivent, beaucoup plus qu'ils ne provoquent, la croissance* et qu'ils ont besoin pour se déployer efficacement beaucoup plus d'infrastructures économiques et sociales performantes que d'avantages fiscaux (Bellon et Gouia 1997).

Mais, dès 1974, l'Égypte, avec sa politique « d'Infitah », change de cap. Au tournant des années 80, le Maroc et la Tunisie lui emboîtent le pas et entament des processus de libéralisation et d'insertion dans l'économie mondiale, dans le cadre de l'Export Led Growth⁵.

L'Algérie attend 1988, mais surtout en 1993, pour opérer un revirement doctrinal complet (Oufriha 1996). Cependant, les réformes économiques exigent du temps pour être appliquées et vaincre les habitudes et les intérêts acquis des bureaucraties locales et des groupes bénéficiaires de rentes de situations.

Les trois pays qui ont le plus précocement entamé ce type de politique enregistrent des résultats positifs en termes de reprise de la croissance et de diversification des exportations, avec un fort contenu manufacturier. Il est vrai qu'ils sont parmi les pays arabes les plus faiblement dotés en pétrole. On peut

alors penser que les obstacles résultent plus de contraintes administratives et financières, bref d'environnement socio-économique peu propice que d'incapacités ou d'allergies aux industrialisations à visage humain et à portée de société.

Les unités gigantesques financées par les secteurs publics et réalisées par les grands *engineerings* internationaux (Bechtel, Technip, etc.) et confiées aux bureaucraties n'ont atteint ni les productivités, ni les rendements financiers escomptés, ni provoqué un réel entraînement du tissu social. « Leur rejet, plus ou moins violent, est d'abord rejet de ces modalités concrètes » (Corm 1996). Dans les cas les plus extrêmes, il y a rejet du secteur public et de l'Etat-patron qui est l'attitude des mouvements islamistes. La réhabilitation de la propriété privée et du commerce, prônée par ces derniers, traduit l'émergence des catégories sociales qui en vivent.

Mais, prendre en considération les capacités entrepreneuriales, existantes ou à promouvoir, c'est élargir la vision économique à une vision sociologique, voire sociétale pour se poser la question des mécanismes et des ressorts propres à favoriser leur émergence.

De façon plus large, on assiste à une problématique centrée sur les rôles respectifs des hommes et des femmes (problématique du genre) [(Locoh 1996)] qui accorde une préoccupation plus soutenue et plus attentive aux femmes et à la manière dont elles peuvent être « victimes » et/ou « actrices » implicites ou explicites de la dynamique sociétale. Les recherches et réflexions concernant les pays arabes abordent timidement ce terrain, beaucoup plus investi par les revendications féministes en termes de « droits » à conquérir, qui peuvent être des « préalables » à des activités économiques plus larges.

Conclusion

Finalement, le paradigme du « développement » se trouve considérablement élargi par toutes les problématiques qui tentent de prendre en considération l'ensemble des dimensions et des ressorts propres à faire enclencher une dynamique sociale positivement orientée en termes de croissance et de progrès économique (PIB) mais aussi sociaux (batterie des indicateurs sociaux, indices du développement humain). On tente de dépasser ainsi une vision trop étroitement économiste en termes de taux d'investissement, se traduisant en mimétisme technologique et en problèmes de transfert et de maîtrise ayant entraîné un endettement excessif, et donc des déséquilibres externes profonds mais aussi des déséquilibres internes, encore plus graves. Cette profondeur s'accompagne d'un degré de complexité plus élevé, qui rend caducs les schémas linéaires et déterministes du développement.

Cependant, au vu des PAS, récemment menés par d'autres pays du Tiers-monde et dans la plupart des pays arabes, rien ne garantit que le « marché » et « l'ouverture du commerce extérieur » constituent en eux-mêmes, des réponses suffisantes, propres à résorber les déficits et les déséquilibres de toute sorte. Bien au contraire. Des réponses propres à remettre les économies sur des sentiers plus

vertueux de croissance; d'une croissance plus respectueuse des contraintes de l'environnement mais aussi plus soucieuse de l'homme et de ses capacités physiques, intellectuelles et culturelles comme principale source de richesse, richesse qui ne saurait se réduire à l'accumulation de « choses », c'est-à-dire de biens et de marchandises importés. Le rôle des Etats demeurera essentiel en matière d'éducation, de formation, de régulation, de promotion. Si ces rôles sont mal remplis, l'ouverture et la libéralisation conduiront à de nouveaux échecs.

Or, la conduite des réformes menées jusque là par les différents pays arabes et telle qu'analysée par A. Benachenhou (1998) montre que des difficultés majeures, de nature structurelle, sont encore à l'œuvre pour la mise en place d'économies « de capitalisme libéral en économie ouverte » telles que postulées par le soubassement théorique et doctrinal de l'ensemble de ces politiques. Au delà des « mythes » sur lequel il est bâti (mythe du marché généralisé, de l'efficacité intrinsèque du secteur privé, et donc de l'incurie *sui generis* de tout secteur public, enfin des avantages comparatifs « révélés » et non construits), l'auteur analyse les difficultés du développement d'un secteur privé compétitif suite aux caractéristiques et aux pratiques que ce dernier a développées pour croître à l'ombre du secteur public. Ceci explique, à des degrés différents, la faiblesse des bourgeoisies, anciennes et nouvelles versions, dans tous les pays arabes.

Aussi, peut-on dire que « la lenteur ou le blocage des processus de réforme vont bien au-delà des incohérences techniques sur lesquels ni le F.M.I, ni les gouvernements locaux ne possèdent de prise réelle ». Ils procèdent de contextes politiques et de dynamiques sociales impulsées par les stratégies de nouvelles catégories d'acteurs : « les militaires, les syndicats, la bourgeoisie locale, les islamistes et les jeunes, notamment les jeunes diplômés sans emploi ». (Benachenhou, 1998). La conduite des réformes dans les différents pays arabes, sa configuration et ses résultats résultent largement des alliances contractées par ces différents groupes sociaux en fonction des différents axes soulevées par ces politiques qui sont loin d'avoir totalement abouti en particulier pour les actions où l'Etat doit agir différemment, alors que ceci est plus net dans les aspects où il doit s'abstenir d'intervenir.

Notes

1. On entend par là l'ensemble des pays du Maghreb (Afrique du Nord) et du Machrek (Moyen Orient) dont la langue officielle est l'arabe, ce qui exclut des pays comme la Somalie, Djibouti et les Comores dont la langue n'est pas l'arabe.
2. Le substrat culturel est pris au sens anthropologique et se compose essentiellement de deux éléments plus ou moins étroitement imbriqués : La langue, la culture et la civilisation arabes, malgré des minorités linguistiques (berbère, kurde), l'Islam sunnite comme religion de la majorité de la population, même si s'y maintiennent les minorités religieuses (Chiïtes, Druzes et Chrétiens).
3. Beaucoup de symptômes similaires se retrouvent dans des pays très pétrolarisés mais ne faisant pas partie de l'aire arabe tels que l'Iran, le Mexique, le Venezuela, etc.
4. Division Internationale du Travail.
5. Croissance poussée par l'exportation.